



HAL
open science

Les formes du travail gratuit face à l'austérité : étude de cas d'une organisation de la santé mentale en Seine-Saint-Denis

Fabien Hildwein

► **To cite this version:**

Fabien Hildwein. Les formes du travail gratuit face à l'austérité : étude de cas d'une organisation de la santé mentale en Seine-Saint-Denis. Nouvelle revue de psychosociologie, 2021, N° 32 (2), pp.33-44. 10.3917/nrp.032.0033 . hal-04000263

HAL Id: hal-04000263

<https://hal.science/hal-04000263>

Submitted on 22 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les formes du travail gratuit face à l'austérité : étude de cas d'une organisation de la santé mentale en Seine-Saint-Denis¹

Fabien Hildwein²

Nouvelle Revue de Psychosociologie, vol.32, p.34-44

Dossier « Richesses et ambiguïtés du travail bénévole » coordonné par Pascale Molinier et Nicolas Da Silva

Les travaux de Maud Simonet (2018, 2020) fournissent un cadre pour penser le travail gratuit de façon critique, comme avatar du néo-libéralisme. Leur premier apport est de définir le travail gratuit, à partir des analyses féministes matérialistes, marxistes ou intersectionnelles, non pas seulement comme un travail sans rémunération (ou dont la seule rétribution serait l'entretien matériel de celles et ceux qui le réalisent), mais surtout comme un travail dont la nature de travail est *déniée* (plus encore qu'invisibilisée) au nom d'autres valeurs. Ainsi la valeur du travail domestique est-elle déniée au nom du fait qu'il serait réalisé par l'amour que portent celles qui le réalisent pour leurs proches. De même, le travail bénévole (au sens de *workfare*, c'est-à-dire réalisé pour une communauté ou une association, Simonet-Cusset, 2004) n'aurait pas à être rémunéré parce qu'il serait effectué au nom d'une « citoyenneté éthique » (Simonet, 2012, 2018). Le travail gratuit sert alors de preuve que l'on est une « bonne » citoyenne ou un « bon » pauvre (dans le cas du travail bénévole réalisé en échange de la perception de *minima* sociaux) ; cette exploitation au nom de la responsabilisation de l'individu connecte tout particulièrement cette forme de travail gratuit au néo-libéralisme. Un travail peut aussi être considéré comme gratuit sous prétexte qu'il aurait des motivations secondaires (plaisir, engagement, passion) qui pourraient se substituer à la rémunération. Une autre justification importante du travail gratuit est son insertion dans une carrière vers un emploi rémunéré (on peut ainsi penser aux stages mal ou peu rémunérés ainsi qu'au service civique) : le travail gratuit se fait alors dans l'espoir d'acquérir formation et expérience. Le deuxième apport important de Simonet – toujours grâce à l'héritage des analyses féministes – est d'interroger *qui* exécute le travail gratuit et *qui* se l'approprie. Ainsi, le travail domestique exécuté par les femmes en couple hétérosexuel profite avant tout aux hommes ; le travail communautaire des bénévoles ou des bénéficiaires des *minima* sociaux permet de diminuer le nombre d'agents de la fonction publique ; le travail numérique réalisé par les usagers de plateformes ou de logiciels est capté par les entreprises propriétaires de ces plateformes. Une caractéristique du travail gratuit est d'être toujours réalisé pour quelqu'un d'autre : se laver ou cuisiner pour soi-même, par exemple, ne sont pas considérés comme du travail gratuit, puisque la personne qui l'exécute en est exactement la bénéficiaire. Cette appropriation n'est pas un hasard et provient bien de stratégies réfléchies, ainsi Simonet rapporte-t-elle cette phrase frappante d'un haut-fonctionnaire de New York : « Nous avons quelque chose que les entreprises n'ont pas : du travail gratuit ! » (Simonet, 2018 ; Krinsky et Simonet, 2012) ; cette stratégie est soutenue par un vrai travail institutionnel et discursif d'« enrôlement » (Simonet, 2020) des travailleurs bénévoles. Pour résumer, le travail gratuit peut être pensé et inséré dans le néo-libéralisme en répondant à trois questions fondamentales :

1 Le contenu de cet article n'engage que son auteur ; il fait débat entre les professionnels de la Trame, dont certains trouvent que ses efforts de réflexion sur le travail gratuit et de mise à distance des politiques d'austérité n'y sont pas suffisamment représentés.

2 Maître de conférences en sciences de gestion, Centre d'économie de Paris Nord, UMR CNRS 7234.
fabien.hildwein@univ-paris13.fr

1. Qui exécute ce travail ? Comment justifie-t-on que telle partie de la population l'exécute plutôt qu'une autre ?
2. Qui s'approprie ce travail ? C'est-à-dire : à qui profite-t-il ?
3. Au nom de quelle valeur ce travail devrait-il être gratuit ? Pourquoi lui dénie-t-on la nature de travail ou comment justifie-t-on sa gratuité ?

Ces trois questions sont articulées entre elles : il n'est pas indifférent dans un système patriarcal que ce soient les femmes qui exécutent le travail domestique gratuit (ou sous-payé dans le cas des femmes de ménage), et surtout les femmes issues de l'immigration ; de même, les différentes justifications de la gratuité évoquées précédemment permettent de justifier l'exploitation sous-jacente ; enfin, différencier qui exécute le travail gratuit et qui en profite permet aussi de dessiner les contours de rapports sociaux d'exploitation.

Une des caractéristiques de plusieurs cas étudiés par Simonet (le bénévolat en association, le nettoyage des parcs par des bénévoles ou des bénéficiaires des *minima* sociaux et le travail numérique) est que celui qui s'approprie le travail gratuit exerce une emprise directe et forte sur celui qui l'exerce, que ce soit par les discours produits (par exemple ceux sur l'importance de l'engagement et de la citoyenneté), par la capacité d'attribuer ou de retirer des *minima* sociaux ou par la maîtrise complète de l'environnement numérique. En quelque sorte, le travail peut devenir gratuit grâce à un contexte institutionnel solide, qui le pense volontairement et activement comme tel.

Qu'en est-il du travail gratuit dans des territoires et contextes où les institutions au contraire sont absentes ou défaillantes ? C'est-à-dire du travail devenu gratuit par *manque* d'une institution solide ? N'est-il pas possible d'étendre aussi la critique du travail gratuit néo-libéral là où les politiques d'austérité ont affaibli ou détruit les institutions qui devaient prendre en charge les problèmes sociaux ? Les acteurs de terrain sont contraints de se prendre en charge et de réaliser un travail gratuit non pas à cause de discours ou d'institutions, mais plutôt par leur absence. Cette contrainte est alors justifiée à nouveau par la responsabilisation néo-libérale, mais non pas comme preuve de citoyenneté, plutôt comme laissez-faire ou comme abandon des populations vulnérables. Poser les questions ci-dessus permet alors de repenser les conséquences indirectes des politiques d'austérité sur le travail. Les territoires victimes de l'austérité et abandonnés par les politiques publiques sont à la marge du capitalisme et le travail gratuit qui s'y déploie est hors du marché, ce qui permet de se décentrer d'une approche restrictive où travail, marché et capitalisme seraient les seuls horizons considérés (Simonet 2018, p. 46-47).

La partie empirique de cet article est consacrée à une organisation d'accueil des personnes en souffrance psychique qui fait participer ses bénéficiaires à son activité et à ses prises de décisions, dans le contexte plus large du territoire de Plaine-Commune en Seine-Saint-Denis, fortement touché par de nombreuses crises et inégalités et où les services sociaux, faute de moyens, sont souvent débordés, affaiblis, voire inexistants. Une approche exploratoire des formes du travail gratuit qui s'y déroule permet de mettre en lumière des enseignements nouveaux à son propos.

Terrain et méthodologie : la Trame, plateforme d'inclusion citoyenne

La Trame est une organisation du secteur de la santé mentale située à Saint-Denis et œuvrant sur l'ensemble du nord-ouest de la Seine-Saint-Denis. Elle prend initialement appui sur deux Groupes d'entraide mutuelle (GEM), qui sont des associations d'accueil des personnes en souffrance psychique, visant à briser l'isolement social que peut créer la maladie par la resocialisation et l'entraide. Les GEM agissent souvent comme lieux intermédiaires entre l'hôpital et la ville et œuvrent à aider les personnes avec une histoire psychiatrique à se stabiliser grâce à la participation à un collectif et à des activités collectives (Troisoeufs,

2009) ; une de leurs particularités est d'être dirigés par leurs propres bénéficiaires. La Trame prolonge le travail des GEM par une action et des accompagnements prenant en charge les dimensions socio-économiques de la vie des personnes en souffrance psychique (Vaillant et coll., 2016). La Trame est donc une organisation expérimentale au double sens où elle répond à un besoin *ad hoc*, propre à des besoins spécifiques à un territoire, et où elle ne repose sur aucun texte institutionnel spécifique.

Dans ses propres termes, elle vise initialement à :

- « Orienter les personnes touchées par des troubles psychiques, leurs proches et les professionnels en fonction de leurs besoins ;
- Accompagner et contribuer à la coordination de la prise en charge des cas les plus complexes (accès aux droits, accès aux soins) ;
- Participer à la déstigmatisation des personnes souffrant de troubles psychiques par des actions collectives de communication et de formation auprès du grand public » (La Trame, 2019). Bien qu'elle ne soit pas mentionnée ici, les travailleurs indiquent aussi souvent la recherche comme un des objectifs de la Trame, pour réfléchir à la fois sur la Trame directement en tant qu'organisation et sur les questions de santé mentale au sens très large. Par exemple, les membres de la Trame ont activement participé à trois colloques : « Travail et subalternité » (2018), « François Tosquelles et le travail » (décembre 2015) et « Peut-on évaluer le travail inestimable ? » (28 mars 2019).

Les accompagnements ponctuels de la Trame envers ses bénéficiaires prennent différentes formes : orientation et suivi dans des dispositifs sanitaires, médico-sociaux ou sociaux ; obtention d'aides sociales ; aide juridique et administrative en lien avec la justice ou les tutelles ; accès et maintien au logement, y compris déménagement ou aide au nettoyage (rappelons que les punaises de lit sont devenues un problème majeur de mal-logement, en particulier sur ce territoire) ; recherche de travail en milieu protégé ou ordinaire ; recherche de vacances, de loisirs et de socialisation ; accompagnement de cas complexes ou de situations ponctuelles (accompagnement à un enterrement, par exemple) (La Trame 2020).

De plus, la Trame pense et pratique une inclusion de ses bénéficiaires dans son dispositif en les poussant activement à prendre la parole (dans des temps dédiés et à travers des enregistrements collectifs pour la radio), en les incluant dans les décisions de l'organisation et dans ses espaces de réflexion. Elle se distingue donc de nombre d'organisations de la santé mentale qui laissent peu de place aux initiatives des personnes en souffrance psychique, qui les réduisent à leur maladie ou qui incluent peu les institutions de leur territoire.

Pour clarifier le terrain, il faut d'abord différencier les parties prenantes de la Trame et ainsi brosser rapidement son contexte institutionnel. La première partie prenante est constituée des professionnels salariés de la Trame, moins d'une dizaine de personnes, parmi lesquels on trouve les trois fondateurs et fondatrices de l'organisation. Deux d'entre eux travaillent ou ont travaillé au Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) de Stains ; trois travaillent ou ont travaillé dans les GEM de Saint-Denis et d'Épinay, sur lesquels la Trame s'est beaucoup appuyée durant son développement. La deuxième est constituée des bénéficiaires de la Trame, des habitants du territoire concernés ou ayant été concernés par la psychiatrie et les institutions psychiatriques, souvent dans des situations de grande précarité courantes sur Plaine-Commune. Dans la troisième se trouvent les partenaires institutionnels de la Trame. Ces partenaires peuvent être les partenaires proches qui l'accompagnent et contribuent à ses réflexions : la mutuelle La Mayotte, les GEM de Saint-Denis et d'Épinay, l'association A Plaine Vie (marraine de ces GEM), les Centres locaux de santé mentale de Saint-Denis et d'Épinay-Pierrefitte-Villetaneuse et l'université Sorbonne Paris Nord ; plus récemment, des chefs de pôle de l'hôpital de Ville-Évrard ont rejoint ce groupe. Une deuxième catégorie très large est celle des organisations pouvant aider ou être aidées par la Trame ou dont les buts sont convergents et sur lesquelles la Trame prend exemple. La troisième catégorie est celle

des organismes financeurs de la Trame ; au moment d'écrire ces lignes (janvier 2021), l'essentiel du financement jusqu'à fin 2021 est assuré par le Fonds d'innovation en santé mentale de l'ARS.

La Trame permet de comprendre le travail gratuit en contexte d'austérité pour trois raisons. Premièrement, la Trame est née pour répondre aux besoins non pourvus d'un territoire touché par des problèmes sociaux profonds et divers : grande précarité économique et sociale, mal-logement, chômage important, immigration sans structures d'accueil suffisantes, étrangers en attente de régularisation de leur situation administrative, toxicomanie et alcoolisme, manque de médecins, etc. ; face à cela, les services sociaux ne disposent pas de moyens suffisants. Ce territoire témoigne des effets des politiques d'austérité et de rétractation de l'État.

Deuxièmement, la Trame mobilise beaucoup ses bénéficiaires pour les faire participer à ses processus de prise de décision et pour les engager dans des processus d'entraide et de pair-aidance, faisant donc appel à du travail gratuit ou semi-gratuit (la question de la gratification de ces activités se pose depuis le début de cette structure et a connu différentes réponses au fil du temps). Troisièmement, ce recours à du travail gratuit ou semi-gratuit ne se fait certainement pas dans une optique néo-libérale ; les inspirations théoriques de la Trame se situent plutôt du côté de la psychothérapie institutionnelle de François Tosquelles, Jean Oury et Félix Guattari, de la psychiatrie alternative de Frantz Fanon, Franco Basaglia ou Mony Elkaïm, ainsi que du désaliénisme de Lucien Bonnafé. S'il y a appropriation du travail des usagers de la Trame, ce n'est ni pour le bénéfice de la Trame, ni par sa volonté. L'origine est donc à trouver ailleurs, dans un contexte plus large.

Méthodologiquement, cette analyse s'appuie sur une étude ethnographique d'août 2018 à octobre 2019. Les données collectées relèvent de trois types différents :

1. 31 entretiens semi-directifs (quatre-vingts minutes en moyenne) avec différents acteurs et actrices du terrain (travailleurs de la Trame et des GEM, bénéficiaires de ces dispositifs, bénévoles, financeurs de la Trame et représentants des institutions encadrant la Trame) ;
2. Les notes de 74 observations et réunions, à la Trame, dans les GEM ou dans diverses organisations connexes ; à cela s'ajoutent des notes prises suite à des moments informels (rencontres fortuites dans les transports en commun, trajets ensemble vers des activités de la Trame, etc.) ;
3. La collecte de 329 documents physiques et électroniques, menée tout au long de l'enquête, comprenant des documents produits par la Trame et par les GEM.

En parallèle, une liste de 145 acteurs et actrices du terrain a été dressée afin de gagner en clarté dans un contexte institutionnel foisonnant.

Les données ci-dessus ont fait l'objet d'un codage sur le logiciel NVivo, visant à identifier les grandes catégories abordées par les acteurs durant les entretiens et mentionnées par les notes de terrain. Le codage s'appuie sur les cadres théoriques mobilisés durant la recherche (perspectives du *care* et ethnographie institutionnelle), les thèmes mentionnés par les acteurs eux-mêmes et ceux repérés par l'ethnographe lui-même durant le terrain. Ce codage permet non seulement de formaliser et de structurer le terrain dans son ensemble, mais également de faire émerger les thèmes qui auraient pu échapper à l'analyse initiale.

Résultats : les dimensions du travail gratuit

Pour comprendre la nature du travail gratuit dans un contexte d'austérité budgétaire, l'analyse s'appuie sur les questions suivantes, tirées du cadre décrit précédemment :

1. Quelles sont les formes du travail gratuit à la Trame ?
2. Qui réalise chacune de ces formes ?
3. Quels types de rémunérations existent au sein de la Trame ?
4. Comment ce travail gratuit est-il justifié ? Sa nature de travail gratuit est-elle déniée ?

5. Qui s'approprie les effets ou bénéfices de ce travail gratuit ?

Deux grandes formes de travail gratuit à la Trame se dégagent, dont la gratuité est néanmoins dans les deux cas à nuancer.

Entraide et pair-aidance

La première et la plus visible est réalisée entièrement par les bénéficiaires. Cette forme de travail recouvre diverses tâches, qui ont toutes en commun de reposer sur la pair-aidance, c'est-à-dire l'entraide entre personnes connaissant ou ayant connu des situations psychiques, professionnelles, sociales ou économiques similaires. La plus courante est l'accueil durant les permanences qui ont lieu plusieurs fois par semaine. L'accueil des nouveaux venus est un enjeu important, à la fois pour leur permettre de comprendre ce dispositif très spécifique et pour identifier leurs besoins et leur urgence ; il s'agit à la fois les diriger éventuellement vers des accompagnements personnalisés et de les intégrer progressivement aux activités collectives, y compris aux temps de réflexion et de prise de décision concernant également la seconde forme de travail gratuit. Une autre tâche est la participation à des actions de formation et de déstigmatisation dans d'autres institutions en tant que représentants de personnes en souffrance psychique, par exemple les Instituts régionaux du travail social (IRTS), les formations universitaires ou divers événements publics. Plus ponctuellement, la Trame peut participer à l'organisation d'un événement où les bénéficiaires travaillent, par exemple en faisant la cuisine pour les auditeurs d'un concert de musique expérimentale. Il s'agit d'un travail semi-gratuit, puisqu'il n'est pas rémunéré à la hauteur du travail fourni et qu'il est particulièrement précaire. C'est bien ainsi que cette gratification est perçue par les bénéficiaires de la Trame, lesquels la décrivent comme une aide ponctuelle et pas comme une source de revenu stable. La rémunération n'est pas un salaire, mais prend la forme d'un forfait mensuel de 50 euros qui engage à participer selon ses possibilités aux activités de la Trame. Qu'il s'agisse d'une gratification et non d'un salaire est un enjeu important pour les bénéficiaires, puisque beaucoup d'entre eux perçoivent l'allocation adulte handicapé (AAH, soit 903 euros pour un handicap de 100 % en 2021) et que celle-ci est soumise à condition de ressources : percevoir un salaire, même faible, la ferait donc baisser.

Si cette forme de travail n'est pas entièrement gratuite, c'est que les professionnels salariés de la Trame réfléchissent depuis longtemps aux dangers du travail gratuit et invisibilisé et à la question de la rémunération de ces tâches (Molinier, Monsaingeon et Mugnier, 2020). Ils le font à la fois dans une perspective de redistribution envers les plus précaires (« Quand on a accès à un gâteau, on essaie que tout le monde puisse en croquer une part », dit par exemple un des fondateurs), mais aussi dans une perspective de faire reconnaître comme travail le fait de contribuer à une structure de soin, y compris lorsqu'on en est le premier bénéficiaire. En cela, ils prennent inspiration sur la psychothérapie institutionnelle où la circulation et la participation à l'institution font pleinement partie du soin (Oury, 1970, 1986). La limite principale de cette démarche concerne les fonds dont dispose la Trame, lesquels ne permettent pas de rémunérer ce travail de façon complète et stable. Cependant cette précarité est intéressante pour la dynamique qu'elle crée dans l'équipe, qui est régulièrement amenée à rediscuter des rapports entre travail et argent.

La semi-gratuité de cette forme est justifiée par les bénéficiaires comme une participation à la convivialité du lieu de la Trame et/ou sur le registre de la solidarité et de l'entraide. Les travailleurs et les partenaires institutionnels en parlent également en ayant recours au terme plus spécifique de « pair-aidance ».

Travail réflexif

La deuxième forme de travail gratuit à la Trame est celle du travail réflexif réalisé par les bénéficiaires. De façon générale, le travail réflexif prend une grande importance à la Trame à cause de sa nature *ad hoc* et expérimentale. Il recouvre ainsi de nombreuses questions et enjeux, par exemple :

- Quelle forme institutionnelle la Trame pourrait-elle prendre à l'avenir (SAVS, association, centre culturel et social, etc.) ?
- La Trame doit-elle être fixée dans un local ou bien être présente de façon plus nomade et plus diffuse sur un plus vaste territoire ?
- À quelle catégorie de l'action publique (social, médico-social, médical, culturel, etc.) la Trame doit-elle se rattacher lorsqu'elle se présente à l'extérieur ?
- Quel lien ou quelle distance la Trame doit-elle entretenir avec les GEM desquels elle a émergé ?
- Enfin, la question de la nature du travail fourni par les bénéficiaires et de sa rémunération n'échappe pas à la réflexion collective de la Trame.

Au fil du temps, le travail réflexif a pris des formes écrites concrètes, comme la recherche-action au fondement de la Trame (Vaillant et coll., 2016) et les nombreux articles et dossiers publiés dans des revues scientifiques (Monsaingeon et coll., 2018 ; Molinier, Monsaingeon et Mugnier, 2020 ; Couapel et Lescot, 2019). Il se manifeste aussi par des recherches sur des organisations similaires et des rencontres avec elles (par exemple, l'Autre Lieu à Bruxelles). Il est aussi vital pour l'organisation de parvenir à convaincre ses financeurs de sa légitimité et de justifier ses spécificités qui la font souvent sortir des catégories dont ils peuvent avoir l'habitude.

Plusieurs temps de travail réflexif incluent directement les bénéficiaires. Premièrement, des temps hebdomadaires permettent de réfléchir collectivement sur différents thèmes : par exemple le soin, le rapport aux médicaments, les addictions, l'exil et être sans-papiers, les relations d'aide, le don/contre-don et la réciprocité, l'assistance sociale et l'accès aux droits, les relations aux professionnels, l'accueil de la Trame, la prise en compte de la parole des usagers et l'accueil de cette parole, la démocratie sanitaire, le handicap, la maladie et les assignations, l'*empowerment* et le pouvoir d'agir, le rétablissement, habiter, travailler. Ils sont appuyés par l'émission de radio « Bruits de couloirs », qui diffuse mensuellement depuis 2015 sur Fréquence Paris Plurielle, d'un quart d'heure à une heure ou plus, dans laquelle la parole des bénéficiaires de la Trame. Deuxièmement, la caisse de solidarité a pour principe initial de prêter de petites sommes d'argent aux bénéficiaires qui en font la demande motivée, par exemple pour parvenir à payer leur loyer, pour faire la jonction en attendant le versement d'aides ou d'un salaire, pour financer un achat plus important, etc. Une demande de prêt peut aussi être l'occasion d'un accompagnement pour répondre aux besoins sous-jacents et s'articule ainsi avec le reste de l'organisation. Là où la caisse de solidarité devient un temps de réflexion collective, c'est que la décision de prêter ou pas à un bénéficiaire, c'est-à-dire de juger si et comment une demande de prêt est recevable, est laissée aux bénéficiaires présents (de trois à une dizaine de personnes le plus souvent). Ainsi le travail réflexif porte non seulement sur les conditions matérielles d'existence des bénéficiaires et sur ce qui relève d'une demande raisonnable ou pas (par exemple : l'achat d'un téléphone portable), mais il permet aussi d'exprimer des besoins et de discuter de solutions concrètes. Il permet surtout à des personnes qui souffrent de maladies psychiques de s'inscrire dans des échanges matériels et symboliques, une dimension « thérapeutique » qui n'est jamais absente des préoccupations des animateurs et des bénévoles les plus aguerris. Troisièmement, la Trame est fondée sur l'inclusion des personnes bénéficiaires à ses prises de décisions collectives, celles-ci sont donc présentes à chaque réunion ou action collective (équipe projet, comité de pilotage avec différents partenaires institutionnels, dont des financeurs) ; participant à déterminer les orientations futures de la Trame, en termes organisationnels, de financement ou d'activité.

Ainsi cette inclusion des bénéficiaires de la Trame ne s'appuie pas seulement sur un certain idéal d'égalité ou d'absence de hiérarchie, mais se justifie aussi par la fonction soignante de la circulation de la parole et de la participation aux décisions collectives, toujours en lien avec le cadre et les expériences issues de la santé mentale communautaire et de la thérapie institutionnelle. Cette expérimentation résonne non sans ambiguïté avec la quête de l'autonomie individuelle et de l'*empowerment* régulièrement invoqués par des textes officiels ou des représentants de partenaires institutionnels pour justifier cette pratique.

Discussion et conclusion

Deux formes de travail gratuit ou semi-gratuit se distinguent donc à la Trame, toutes les deux réalisées par ses bénéficiaires. Elles sont justifiées l'une par l'entraide et la pair-aidance, l'autre par l'*empowerment* et/ou une certaine conception du soin. La gratuité serait légitimée par le fait qu'il s'agirait d'un travail réalisé par les personnes en souffrance psychique pour elles-mêmes, que ce soit en tant que groupe (dans le premier cas) ou en tant qu'individus (dans le deuxième cas). La gratuité de ces formes de travail est paradoxale, au sens où ceux qui l'organisent le plus directement, les professionnels salariés de la Trame, sont conscients des risques de désengagement de l'État que fait encourir cette gratuité d'un travail, qui plus est réalisé par des personnes pauvres. Aussi ont-ils développé avec les bénéficiaires une réflexion sur le travail afin de ne pas l'invisibiliser. Et ils se posent tous ensemble de façon non moins récurrente la question de sa rémunération, limités en cela par le budget dont dispose la Trame, mais également par la soumission de l'AAH à des conditions de ressources. Qui, dans ce cas, « s'approprie » la gratuité ou semi-gratuité de ces formes de travail ? Les professionnels salariés (payés à des salaires particulièrement bas) et les partenaires institutionnels, y compris les financeurs, ne bénéficient pas de ce travail. Pour comprendre sa gratuité, il faut le replacer dans le contexte des politiques d'austérité budgétaire des services publics. Sans qu'on puisse parler d'une appropriation active ou d'une stratégie mise en place pour y parvenir, ce travail gratuit profite à ces politiques d'austérité par deux canaux. Le premier est sans doute évident : en travaillant gratuitement ou semi-gratuitement, les bénéficiaires de la Trame sollicitent moins de budget de sa part. Le deuxième est plus indirect : en effet, la Trame agit en soutien ou à la place de services publics défaillants, non seulement par le manque de moyens, mais surtout par leur difficulté, voire leur incapacité, à faire face à des situations complexes ou à prendre en charge des populations particulièrement vulnérables. Ainsi le travail à la fois d'entraide et de réflexion de la Trame peut-il être analysé comme invention du soin pour les personnes en souffrance psychique vivant une communauté de destin marquée par un contexte extrêmement difficile ; un soin capable de prendre aussi en charge des aspects sociaux, professionnels et économiques de leurs existences et pas uniquement les aspects médicaux. Le travail réflexif peut être compris dans ce contexte comme un travail de *réinvention* collective de ce soin (et plus généralement de l'action sociale). Réinvention au sens où les nombreuses inspirations de la Trame ont déjà abordé ces enjeux en profondeur, mais leurs enseignements ont été en partie ignorés ou perdus, y compris à cause de la destruction des services publics. Ou encore leurs principes ne s'appliquent pas exactement dans le contexte urbain, précaire et multiculturel de la Seine-Saint-Denis. On a donc à faire à une forme d'exploitation indirecte, difficile à discerner, mais pourtant bien présente, pleinement dans le « néo-libéralisme sans le marché » mentionné par Simonet (2018, p. 152). Que cette gratuité demeure encore paradoxale est cependant la preuve que la messe n'est pas dite : ces formes de travail ne sont pas déniées aussi pleinement que celles que décrit Maud Simonet et demeurent dans un entre-deux un peu flou, mais l'intense effort déployé par les professionnels de la Trame pour le faire reconnaître est un indice que se joue ici une question définitionnelle d'importance : que signifient l'*empowerment* et la pair-

aidance dans ce contexte ? Dans quels jeux de langage ces mots vont-ils être utilisés à l'avenir et qui parviendra à en établir le sens ?

Deux voies de recherche s'ouvrent ainsi pour approfondir notre compréhension du travail gratuit. La première, ancrée dans la question de la santé mentale et de la souffrance psychique, suppose d'analyser en profondeur les discours institutionnels sur la pair-aidance et l'*empowerment* pour révéler la possible apparition d'une justification de la gratuité du travail réalisé en leur nom, et plus généralement pour comprendre comment ces discours sont mobilisés. En particulier, on peut s'inquiéter de l'émergence d'un discours parallèle à celui de la « citoyenneté éthique », une sorte de « santé mentale éthique » qui consisterait à différencier les personnes en souffrance psychique « méritantes », qui cherchent à s'entraider et à gagner en autonomie par elles-mêmes, et celles qui ne le feraient pas. La deuxième, dans le prolongement des travaux de Simonet, invite à examiner les formes de travail gratuit dans des contextes de grande austérité pour mettre en lumière leurs spécificités ; comment prendre le relais de services publics défaillants ? Quel travail réflexif d'invention ou de réinvention se met ainsi en place ? Quelles formes d'entraide émergent de ces contextes ? On pourrait ainsi mettre en évidence comment le contexte institutionnel et économique impose la gratuité sous couvert de solidarité et responsabilisation des usagers.

Bibliographie

- Couapel, L.; Lescot C. 2019. « Christophe, un gemmeur qui trame », dans M. Joubert (sous la direction de), *La santé mentale aux intersections*, Saint-Denis, Profession Banlieue, 105-112.
- Krinsky, J.; Simonet, M. 2012. « La servitude et le volontaire : les usages politiques du travail invisible dans les parcs de la ville de New York », *Sociétés contemporaines*, 87, 3, 49-74.
- La Trame. 2019. *Comité de pilotage du 20 juin 2019*, s.l.
- La Trame. 2020. *Rapport d'évaluation soumis au COPIL du 8 octobre 2020*, s.l.
- Molinier, P.; Monsaingeon, C.; Mugnier C. (sous la direction de). 2020. « Peut-on évaluer le travail inestimable ?, *Psychiatrie, psychanalyse et sociétés*, 9.
- Monsaingeon, C.; Mugnier, C.; Sabathier, J. ; Vaillant, A. 2018. « En partant des GEM : je trame, nous tramons », *Pratiques en santé mentale*, 2, 37-40.
- Oury, J.1970. *La psychothérapie institutionnelle de Saint-Alban à La Borde*, Paris, Éditions d'une.
- Oury, J. 1986. *Le Collectif. Le Séminaire de Saint-Anne*, Nîmes, Champ social, coll. « Psychothérapie institutionnelle ».
- Simonet-Cusset, M. 2004. « Penser le bénévolat comme travail pour repenser la sociologie du travail », *Revue de l'IREs*, 44, 1,141-155.
- Simonet, M. 2012. « Le monde associatif : entre travail et engagement », dans N. Alter (sous la direction de), *Sociologie du monde du travail*, Paris, Puf, coll. « Quadrige », 195-212.
- Simonet, M. 2018. *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?*, Paris, Textuel, coll. « Petite encyclopédie critique ».
- Simonet, M. 2020. « Travail gratuit et guerre des valeurs », *La vie des idées*, 5 juin, [en ligne] <https://laviedesidees.fr/Travail-gratuit-et-guerre-des-valeurs.html>.
- Troisoeufs, A. 2009. « La personne intermédiaire. Hôpital psychiatrique et groupe d'entraide mutuel », *Terrain*, 52, 96-111.
- Vaillant, A.; Molinier, P. Mugnier, C.; Sabathier, J. 2016. *Entre la ville et nous. Recherche-action autour de l'accueil et l'accompagnement des personnes en souffrance psychique sur le territoire de Plaine Commune (Seine-Saint-Denis)*.
-

Les formes du travail gratuit face à l'austérité : étude de cas d'une organisation de la santé mentale en Seine-Saint-Denis

Résumé

Les travaux récents de Maud Simonet sur le travail gratuit ont mis en lumière son inclusion dans le néo-libéralisme, le déni de sa nature de travail au nom d'autres valeurs et son appropriation par d'autres acteurs que ceux qui l'exécutent. Si ces recherches insistent sur les stratégies d'enrôlement au travail gratuit, qu'en est-il dans les contextes où le contrôle sur les individus est plus faible ? L'étude de cas exploratoire d'une organisation de la santé mentale dans un contexte de grande austérité et d'affaiblissement des services publics permet de montrer l'existence d'un travail gratuit (et en particulier d'un travail réflexif de réinvention de l'action sociale) profitant aux politiques d'austérité, mais suscité indirectement. Il montre aussi comment les termes d'*empowerment* et de *pair-aidance* courent le risque de devenir des justifications de ce travail gratuit.

Mots-clés

Travail gratuit, travail réflexif, politiques d'austérité, santé mentale, groupes d'entraide mutuelle.

Titre en anglais : Types of free labor in the context of austerity : case study of a mental health organization in Seine-Saint-Denis

Mots-clés en anglais : Free labor, reflexive work, austerity policies, mental health, Groupes d'Entraide Mutuelle.

Résumé en anglais : Recent studies by Simonet on free labor have highlighted their inclusion in neo-liberalism, how their nature as work has been denied in the name of other values, and how it is appropriated by different individuals than those who performed it. Those studies emphasize the strategies to enroll workers for free labor; it seems fruitful to examine contexts in which the control over those individuals is much weaker. The exploratory case study of a mental health organization in a context of great austerity and where public services are weakened, shows the existence of free labor (in particular reflexive work to reinvent social action) that benefits austerity policies, but which is only indirectly created. It also shows how terms such as empowerment and mutual aid run the risk of being used as justifications for free labor.